

Conseil communal du 26 mars 2015

Tous étaient présents.

Le conseil communal a procédé à la nomination de la nouvelle secrétaire tant pour la commune que pour le CPAS. Maike Stieners a ensuite prêté serment entre les mains du président.

Aucune question n'a été posée.

Le conseil communal a pris connaissance de la **décision d'approbation** du gouverneur concernant la **modification du budget 2 – 2014**.

Le conseil communal a pris connaissance de la **décision d'approbation** du gouverneur concernant le **budget 2015** de la **commune** de Fouron.

La **province du Limbourg** offre à l'administration communale la possibilité de participer à l'adjudication publique pour l'**achat d'énergie** pour une période de 36 mois et ce, à partir de 2016. Le conseil communal a décidé de répondre positivement à cette proposition (14 pour, 1 non valable).

L'ordre du jour de l'**assemblée générale d'Infrac** a été approuvé. Au cours de la présente législature, William Nijssen a été désigné en qualité de délégué, Jacky Herens en qualité de suppléant (10 pour, 4 contre, 1 non valable).

La commune procèdera à une **vente publique de bois coupé** le 12 mai 2015. Le cahier des charges et des conditions a été approuvé. La vente publique aura lieu au moyen d'enchères écrites, lesquelles seront ouvertes le 12 mai en séance publique (14 pour, 1 non valable).

Sur base de l'article 271 du décret communal, un **accord de gestion** a été conclu entre la commune et le CPAS concernant l'**usage commun du secrétaire**. Le comité de concertation a émis un avis positif à ce sujet (10 pour, 3 contre, 1 abstention, 1 non valable).

Le règlement pratique relatif à l'usage d'un **secrétaire commun** est fixé dans une **note d'accords** entre la commune, le CPAS et le secrétaire. Le conseil a approuvé ladite note, laquelle a également reçu un avis positif de la part du comité de concertation (10 pour, 3 contre, 1 abstention, 1 non valable).

Le conseil a pris de la démission de Maike Stieners en tant que **comptable spéciale de la zone de police**. C'est Hanne Muermans, gestionnaire financière de la commune et du CPAS, qui reprendra cette fonction (13 pour, 2 contre).

Le conseil a également pris connaissance de la démission d'office de Dragan Markovic en qualité de **secrétaire de la zone de police** pour motif d'atteinte de l'âge légal de la pension. Maike Stieners, secrétaire de la et du CPAS, reprendra cette fonction (14 pour, 1 contre).

Le conseil a également procédé à la nomination de deux **secrétaires suppléantes en l'absence de la secrétaire communale**. Judith Voets a été désignée en qualité de première secrétaire suppléante (13 pour, 2 contre) et Erika Brouwers en qualité de seconde secrétaire suppléante (11 pour, 4 contre).

Le conseil communal a pris connaissance de la **décision d'approbation** du **gouverneur** concernant le **budget 2015** de la **zone de police** de Fourons.